

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCEType de procédure :

Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A) pour des achats de fournitures et services $\geq 40\,000$ euros HT et $< 90\,000$ euros HT.

Pouvoir adjudicateur :

INRAE – DRH
147 rue de l'université
75338 Paris cedex 07

Objet et étendue de la consultation :**La procédure porte sur les prestations désignées ci-après :**

La présente consultation concerne l'accueil en résidentiel (hébergement, location de salles, restauration) pour 30 personnes environ du **19 mars 2025 à 19h00 au 21 mars 2025** inclus à 13h00 dans le cadre du séminaire du département Développement RH de la DRH d'INRAE

Lieu d'exécution des prestations :

A La Rochelle (17). Le site devra être situé hors ZAE (zones d'activités économiques).

Accessibilité : 20 mn maximum en transports en commun ou à pied à partir de la gare SNCF de La Rochelle.

TYPE DE CONSULTATION

La présente consultation est passée sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 du code de la commande publique et R. 2123-1 à R. 2123-7 du code de la commande publique. Le marché s'exécutant au moyen de bons de commande est estimé à 30 personnes et passé pour un minimum de 25 personnes et un maximum de 33 personnes. Ce marché est conclu à prix ferme et définitif.

DÉCOMPOSITION EN LOTS

La présente consultation n'est pas décomposée en lots au sens de l'article L. 2113-10 du code de la commande publique.

DURÉE DU MARCHÉ

La durée du marché est de 3 mois à compter de sa notification.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des plis en page de garde du présent règlement.

Négociation :

INRAE se réserve la possibilité de négocier le marché.

Pour le cas où INRAE décide de négocier, la négociation sera engagée avec les 3 meilleurs soumissionnaires sélectionnés sur la base des critères spécifiés à l'article 7.4. De même le choix final du Titulaire du marché se fera sur la base de ces critères en fonction des éléments obtenus ou non lors de la négociation.

La négociation prendra la forme d'un jeu de questions/réponses adressé par courriel à chacun des trois soumissionnaires sélectionnés

Adresse où l'on peut retirer le dossier de consultation des entreprises (le cas échéant) :

Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé gratuitement sur le profil d'acheteur de d'INRAE, à savoir la Plate-forme des Achats de l'Etat (P.L.A.C.E.) à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

Il est constitué du Cahier des Clauses Techniques Particulières, du BPU/DQE et du Marché à Procédure Adaptée.

Date limite de remise des propositions :

Mardi 17 décembre 2024 à 16 heures

Critères de jugement des offres :

- **Valeur technique : 60 %**

- Facilités, distance/temps, d'accès du site résidentiel à la gare SNCF de La Rochelle à pied ou en transports en commun (20 mn maximum) *40 points*
- **Niveau et qualité des prestations proposées** (qualité de l'accès internet, capacité d'accueil de l'établissement (salles, hébergement et repas), environnement, facilités d'accès et de circulation entre les différents espaces (évaluées sur la base d'un plan ou d'un descriptif), capacité à fournir le matériel et les prestations demandés, compétences techniques et disponibilités du personnel en cas d'assistance technique / informatique,sur présentation de la liste des personnes mises à disposition et leur qualification, ...) *40 points*
- **L'expérience du candidat dans le domaine d'activité** (hôtellerie, restauration) *10 points*
- **Engagement environnemental** (tri sélectif, limitation des fournitures à usage unique, énergie verte, circuits courts, limitation de l'usage des plastiques, ...) *10 points*

- **Coût : 40 %**

Les tarifs d'hébergement devront être conformes aux barèmes imposés par la réglementation en vigueur au sein d'INRAE soit 170 € TTC maximum par personne et par nuitée (petit déjeuner et taxe de séjour inclus).

L'administration pourra demander aux soumissionnaires de préciser le contenu de leur offre sur un ou plusieurs points. Les demandes de précisions se feront par écrit (courrier, courrier électronique ou télécopie).

Délai de validité des offres :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Date de fin de publication :

17/12/2024 à 16h